

# par l'école Sainte-Solange pour Mardi gras

Publié le 07 mars 2025 à 05h00



Une belle chorégraphie réalisée par l'école Sainte-Solange sur la place Adrien-Arnoux. © Droits réservés

**Aubigny-sur-Nère. Un carnaval organisé par l'école Sainte Solange pour le mardi gras.** L'établissement scolaire catholique Sainte-Solange à Aubigny-sur-Nère a organisé un carnaval pour fêter le traditionnel Mardi gras.

Les enfants de la maternelle jusqu'au CM2 ont défilé, mardi, avec euphorie, dans la cité albinienne accompagnés, pour la plupart, de leur famille.

Quelques membres de la fondation Anais étaient présentes dans le cortège, sous l'invitation d'Élodie Sainsard, directrice de l'école. Cette fondation est chargée de l'accompagnement des personnes handicapées adultes dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

Le cortège s'est dirigé, sous le regard ébahi des passants, vers la place Adrien-Arnoux, effectuant, une fois sur place, une chorégraphie de la chanson *Les pouces en avant* de

Kris Law. Ce bel après-midi ensoleillé s'est clôturé par un goûter dans la cour de l'école.

Groupe Centre France